



Communiqué de presse

Consommation d'eau à Pont-Aven, Névez et Trégunc : levée des restrictions

10/04/2020

Le 20 mars dernier, en raison de l'arrêt des travaux sur l'usine de production d'eau potable du Moulin du Plessis de Pont-Aven conformément aux instructions pour lutter contre le COVID 19 et à l'afflux exceptionnel du nombre d'habitants en cette période, CCA demandait aux usagers des communes de Pont-Aven, Névez et Trégunc de limiter aux usages nécessaires l'utilisation de leur consommation d'eau potable : par l'arrêt des lavages de voitures ou des terrasses - l'arrêt de l'arrosage des jardins et le remplissage des piscines.

Les travaux sur la station Moulin du Plessis permettant de retrouver la pleine capacité de production d'eau potable ont pu reprendre et sont à ce jour terminés. Les restrictions sont donc levées.

CCA remercie les usagers d'avoir respecté les consignes.

Contacts

Par mail à eau@cca.bzh

Démarches en ligne sur : <https://mesdemarches.cca.bzh/> sur le site www.cca.bzh

Un accueil téléphonique est assuré au 02 98 60 77 10.

Relations avec la presse
Service Communication
Concarneau Cornouaille Agglomération,
Parc d'activités de Colguen ;
1 rue Victor Schœlcher, CS 50 636
291 86 CONCARNEAU CEDEX